



Wallonie

AViQ

Agence pour une Vie de Qualité

Familles Santé Handicap

COMMUNIQUE DE PRESSE

AVIQ

29 juin 2017

Un premier contrat de gestion pour l'AVIQ

Ce 15 juin, le Gouvernement Wallon a approuvé le premier contrat de gestion de l'Agence pour une Vie de Qualité. C'est un événement majeur pour notre jeune OIP (Organisme d'Intérêt Public) créé il y a à peine un an et demi et qui est la cheville ouvrière en Région wallonne pour les matières aussi essentielles à tous les citoyens que sont la santé, le handicap et les familles.

Ce contrat est le fruit d'un travail de plus d'un an d'échanges, de concertations, de négociations entre tous les acteurs concernés : administration, organes de gestion de l'AVIQ (Conseil général et Comités de branche) et pouvoir de tutelle.

Passé entre le Gouvernement wallon et l'AViQ, ce contrat a pour but de fixer les objectifs et les priorités de l'Agence pour les cinq prochaines années. Années qui verront la poursuite des missions actuelles, la mise en place de réformes fondamentales mais aussi l'accueil de compétences jusqu'ici gérées par d'autres niveaux de pouvoir.

Le chemin parcouru est impressionnant: en un an et demi, l'AViQ a réussi le pari de mener à bien le transfert des nombreuses compétences relatives à la santé, venant d'une part de la Fédération Wallonie Bruxelles (prévention et promotion de la santé, etc ...) et d'autre part du Service Public de Wallonie (politique des aînés, des familles ; première ligne de soins, infrastructures médico-sociales...) ainsi que de l'AWIPH.

Demain, d'autres défis attendent l'AViQ. Certaines compétences de l'INAMI seront transférées à l'Agence : financement des maisons de repos, des maisons de repos et soins, des aides à la mobilité, des Initiatives d'Habitation protégées, des Maisons de soins psychiatriques ... Mais aussi, en 2019, de l'ensemble des prestations familiales : allocations, primes de naissances... S'y ajouteront de nombreuses réformes et l'assurance autonomie.

L'AVIQ s'engage, au travers de son contrat de gestion, à poursuivre ses efforts pour offrir un service de qualité à tous les wallons, à chaque étape de leur vie en répondant aux grands enjeux actuels que sont :

- La transformation des modèles familiaux
- L'allongement de la vie et le maintien à domicile
- L'augmentation importante des maladies chroniques
- L'augmentation des problématiques de santé mentale et du suicide chez les jeunes et les personnes âgées
- La volonté d'autonomie et de prise en compte des besoins des personnes les plus fragiles
- La révolution technologique

Ces enjeux nous concernent toutes et tous au quotidien. En outre, l'AViQ doit en parallèle construire avec l'ensemble de son personnel venant d'horizons divers une véritable culture d'entreprise et une vision communes pour faire de notre administration une organisation forte, proactive et agile !



Wallonie

AViQ

Agence pour une Vie de Qualité

Familles Santé Handicap

COMMUNIQUE DE PRESSE

AVIQ

29 juin 2017

Pour mener à bien ces travaux, l'AViQ peut compter sur son personnel, compétent et motivé ! Ce personnel à qui, chaque jour, nous demandons toujours plus.

Pour nous aider à relever ce défi, le 1^{er} juin, le Conseil général a validé une demande de renfort du personnel dès 2018 que le Ministre s'est engagé à soutenir auprès de ses collègues du Gouvernement. Ces quelque 20 ETP supplémentaires sont attendus pour renforcer les équipes en place en expertises pointues et liées notamment aux processus de financement, aux secteurs des hôpitaux et maisons de repos et aux relations avec les organismes assureurs. Le Conseil général a par ailleurs décidé, le 1^{er} juin également, de lancer une première évaluation du fonctionnement de l'AViQ mise en place le 1^{er} janvier 2016.

L'ampleur de la tâche est colossale mais la mobilisation de chacun et chacune l'est tout autant.

Les organes de gestion et le personnel de l'AViQ se réjouissent du travail accompli tout en étant conscients de ce qu'il reste à faire.

Ce tout premier contrat de gestion pose un premier jalon pour l'avenir de ces politiques de santé, handicap et familles en Wallonie.

Dès septembre, l'administration travaillera à la rédaction du plan d'administration qui concrétisera et planifiera ce contrat en actions à mener au quotidien.

Un autre défi que nous relèverons ensemble!

Alice Baudine
Administratrice générale

Yolande Husden
Vice-Présidente du Conseil général

Marc Elsen
Président du Conseil général

Ce vendredi 30 juin à 14H30, l'Agence pour une Vie de Qualité accueillera Monsieur le Ministre Maxime Prévot, les membres du Conseil général et des Comités de branche et les membres du personnel de l'AViQ à l'occasion de la signature du Contrat de gestion.

Les journalistes sont cordialement invités à cet évènement.

Merci de prévenir de votre présence.

Adresse du jour :

Auditorium de l'AViQ - Rue de la Rivelaine, 21 - 6061 CHARLEROI

Contact:

Sarah LEFEVRE, chargée des relations presse – sarah.lefevre@aviq.be – 0470/226.072